

REGLEMENT OCTOBRE ROSE 2022

1/ L'EPREUVE

La Mairie de Lourdes, en association avec l'U.A.Lourdes, organisent le **dimanche 09 octobre 2022** des courses/marche dans le cadre d'Octobre Rose

Une course enfant1 KM à partir de 8 ans jusqu'à 15 ans inclus

Une course adulte..... 10 KM à partir de 16 ans

Une marche 6 KM ouvert à tous

2/ INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS SUR PLACE AU LAC DE LOURDES DE 8 H 00 A 9 H 30 LE DIMANCHE 09 OCTOBRE 2022

Selon l'article 213.3 du code du sport :

- Etre titulaire d'une licence Athlétisme Compétition , d'une licence athlétisme running d'un Pass' running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme catégorie cadet, junior, espoir, sénior ou master.

- Ou titulaire d'une licence délivrée par la FFtriathlon, FSCF, FSGT ou UFOLEP.

Dans ce cas, la mention de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens sur la licence.

- Ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

3/ TARIFICATIONS ET HORAIRES

9 H 30 MARCHE – 10 €

10 H 00 COURSE – 10 €

11 H 00 COURSE ENFANTS – gratuit